

Création de Société par Actions Simplifiée

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CCM LYON PART DIEU LAFAYETTE, 154 COURS LAFAYETTE 69003 LYON déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 5 000 €.

M NICOLAS RIGOLLET, représentant de la société 2RMT S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 83 CHEMIN DU MONT PLAISANT 38460 ST HILAIRE DE BRENS, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
RIGOLLET NICOLAS	500	5 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

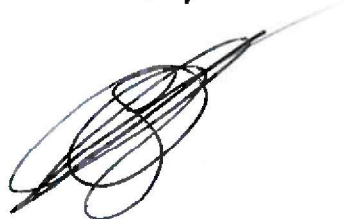
La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 14 mai 2025

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

JST14

lu et approuvé



Crédit Mutuel
Part-Dieu Lafayette
154, Cours Lafayette
69003 LYON
Tél. 04 37 70 39 08
(appel local non surtaxé)
Fax 04 72 84 04 61
Email: 07325@creditmutuel.fr

